



## Politique d'approvisionnement

Nous cherchons à devenir le fournisseur privilégié de nos clients en matière de produits respectueux de l'environnement. Nous nous efforçons de laisser la plus petite empreinte possible dans la forêt. Lorsque des produits exigent une fibre vierge, nous nous assurons, dans la mesure du possible, que cette fibre provient de forêts gérées dans une perspective de développement durable.

### Les fibres vierges provenant de nos activités forestières

Dans les forêts sous notre gouverne, nous préconisons une approche écologique et socialement responsable en matière d'aménagement forestier en adoptant et en maintenant une certification de nos pratiques forestières selon une norme reconnue qui nécessite une vérification par une tierce partie. Grâce à notre approche en matière de protection, d'exploitation et de régénération de la forêt, nous nous assurons que les paramètres et les valeurs de la forêt seront préservés pour les générations futures. Nous ne cessons de mettre en oeuvre des pratiques exemplaires qui tiennent compte de la dynamique locale, sociale et environnementale.

### Les fibres vierges que nous achetons

Notre engagement en matière d'aménagement forestier s'étend aussi à notre chaîne d'approvisionnement. En effet, les décisions que nous prenons lorsque nous achetons du bois de tierces parties peuvent avoir des répercussions sur la durabilité de la forêt.

Nous vérifions les sources de notre fibre en procédant à des révisions systématiques afin de s'assurer que celle-ci provient de forêts gérées dans une perspective de développement durable et qui sont récoltées en toute légalité. Les critères de conformité applicables peuvent également tenir compte, jusqu'à un certain point, des modifications approuvées par les autorités compétentes en matière d'utilisation des terres.

Nous n'achetons pas sciemment du bois provenant d'une coupe illégale ou récolté de manière abusive. Si nous apprenions qu'un fournisseur se livrait à des activités illégales ou abusives, nous cesserions sur-le-champ d'acheter son bois et nous exigerions de ce fournisseur qu'il prenne toutes les mesures correctives qui s'imposent avant d'envisager de faire à nouveau appel à lui.

Nous n'achetons pas de bois provenant de forêts de haute valeur pour la conservation à moins que ce bois ne soit récolté légalement, conformément aux exigences et aux règlements de conservation en vigueur et que le fournisseur prenne des mesures particulières pour assurer la protection des forêts de haute valeur pour la conservation.

Nous n'achetons pas de fibres qui proviennent d'arbres génétiquement modifiés (soit les arbres dont le génome a été transformé par l'ajout de gènes étrangers dans le but de changer le métabolisme de l'essence).

Nous reconnaissons l'importance de faire appel à une certification forestière indépendante afin de valider la durabilité de nos pratiques d'aménagement forestier. Nous encourageons fortement nos fournisseurs à faire certifier leurs pratiques de gestion de la forêt en vertu d'un programme de certification reconnu à l'échelle internationale qui exige une vérification d'une tierce partie. Nous visons à ce que tous nos fournisseurs répondent aux standards cités précédemment et nous privilégions les fournisseurs certifiés.

Nous encourageons en outre nos fournisseurs à nouer et à entretenir de bonnes relations avec les peuples autochtones et les autres communautés locales, en tenant compte de leur intérêts et de leurs préoccupations et en s'efforçant de dégager des bénéfices pour les communautés.

Nous publions les rapports d'évaluation périodique de la mise en oeuvre de cette politique.

Juin 2017

A handwritten signature in blue ink that reads "Jeff Webber".

**Jeff Webber**

Vice-président exécutif et chef de l'exploitation

